ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 4 MAI 2005

Commission scolaire des Patriotes

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Procès-verbal de la quatrième séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes, tenue le 14 mars 2005 à 19h30, au siège social de la Commission scolaire des Patriotes situé au 1740, rue Roberval à St-Bruno.

Présences

Parents
France Tremblay
Martine Hubert-Meyer
François Lefebvre
Lyne Petit
Johanne Lacroix
Marie-Claude Dion
Représentant(s) du personnel enseignant:
Richard Bisson
Représentant du personnel professionnel: Nathalie Roulier
Représentante des directions d'établissement: Violaine Fortin
Représentant de la communauté : Jocelyne Gaudet
Représentant de la direction générale : Jean-Louis Tousignant

Absences motivées:

Parents :
Caroline Chantal Allard
Monia Dumais
Annie Milette
Alain Levasseur
Représentant(s) du personnel enseignant: Michèle Leduc
Représentant du personnel de soutien : Eric Villeneuve

Ouverture
Constatation du quorum

Constatation du quorum

Formant quorum sous la présidence de madame France Tremblay, la séance est ouverte à 19h30.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution 22-2005-03-14

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Lyne Petit appuyée par Marie-Claude Dion d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 février 2005
   2.1 Suivi (Politique relative à l'inscription des élèves, impact fermeture d'écoles, conférence sur le décrochage) (annexes 1 et 2 – 14-03-2005)
3. Parole au public
4. Parole au représentant du comité de parents (annexe 3 – 14-03-2005)
5. Cadre de référence « Programme ancre » (annexe 4 – 14-03-2005)
6. Correspondance (Lettre d'appui au C.C.S.E.H.D.A.A.) (annexe 5 – 14-03-2005)
7. Questions diverses
   7.1 Budget fonctionnement du Comité
8. Parole au public
9. Prochaine réunion
10. Levée de la séance.

Adopté unanimement.

Procès-verbal

Résolution 23-2005-03-14

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 février 2005

Il est proposé par Martine Hubert-Meyer appuyée par Marie-Claude Dion d'approuver le procès-verbal de la séance du 7 février 2005.

Approuvé à l'unanimité.

Suivi

2.1 Suivi (Politique relative à l'inscription des élèves, impact fermeture d'écoles, conférence sur le décrochage) (annexes 1 et 2 – 14-03-2005)

<u>Politique relative à l'inscription des élèves :</u>

Un extrait du document « Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans les écoles de la Commission scolaire des Patriotes, année scolaire 2005-2006 » est remis aux membres. Jean-Louis Tousignant commente le document.

Impact fermeture d'écoles :

Jean-Louis Tousignant mentionne aux membres que suite à la fermeture de l'école Sacré-Cœur à Boucherville, cinq élèves intégrés seront touchés par cette fermeture. Pour ce qui est de la fermeture d'un pavillon à l'école Jolivent, il n'y a aucun élève qui est touché par cette fermeture.

Conférence sur le décrochage :

La documentation concernant la conférence sur le décrochage scolaire est remise aux membres.

Parole au public

3. Parole au public

Aucune intervention.

Comité de parents

4. Parole au représentant du comité de parents (annexe 3 – 14-03-2005)

L'ordre du jour de la séance du Comité de parents qui s'est tenue le 17 février 2005 ainsi que les procès-verbaux des séances du 16 décembre 2004 et du 20 janvier 2005 sont remis aux membres.

Cadre de référence « Programme Ancre »

5. Cadre de référence « Programme ancre » (annexe 4 – 14-03-2005)

En suivi aux préoccupations des membres du comité 2003-2004, le cadre de référence du programme Ancre « Cadre de référence pour la mise en place d'un programme pour prévenir et contrer l'intimidation » est remis aux membres. Madame Louise-Hélène Lamy, conseillère pédagogique aux services complémentaires et psychologue, fait une présentation du programme Ancre et répond aux questions.

Correspondance

6. Correspondance (Lettre d'appui au C.C.S.E.H.D.A.A.) (annexe 5 – 14-03-2005)

France Tremblay commente une lettre qu'elle a reçue de la présidente du Comité C.S.E.H.D.A.A. de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'intention de monsieur Bernard Tremblay de la Fédération des commissions scolaires du Québec demandant notre appui.

Considérant la démarche du Comité C.S.E.H.D.A.A. de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'effet de faire reconnaître les élèves qui présentent une déficience intellectuelle légère comme des élèves handicapés;

Considérant que l'élève qui présente une déficience intellectuelle légère serait reconnu handicapé et ainsi admissible à la mesure d'allocation du MEQ (30053-1);

Considérant que le ratio maître/élève pour la formation des groupes pour ces élèves devrait être révisé afin qu'il soit moins élevé que présentement.

Résolution 24-2005-03-14

Résolution n° 24-2005-03-14

En conséquence, il est proposé par François Lefebvre appuyé par Martine Hubert-Meyer d'appuyer les recommandations qui ont été faites à monsieur Bernard Tremblay de la Fédération des commissions scolaires du Québec par le Comité C.S.E.H.D.A.A. de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

Adopté unanimement.

Information sur des conférences, colloques :

- 9 avril 2005 : colloque de l'ACPM
- 27 et 28 mai 2005 : congrès de la FCPQ
- 18 et 19 novembre 2005 : colloque IQDI qui aura lieu à Trois-Rivières
- 26-27 et 28 mai 2005 : congrès annuel de l'ASIS qui aura lieu à Rimouski

Questions diverses

7. Questions diverses

Néant.

Budget fonctionnement du Comité

7.1 Budget fonctionnement du Comité

Jean-Louis Tousignant explique aux membres le fonctionnement du budget du Comité. Il explique que les frais de déplacement, gardiennage ou frais pour participation à des conférences sont admissibles. Les membres proposent de revenir sur le sujet afin de faire une planification des sommes restantes (conférences, production de documents, etc.)

8. Parole au public

Aucune intervention.

Prochaine réunion

9. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 4 avril 2005.
Sujet : organisation EHDAA 2005-2006

Clôture de la séance

10. Levée de la séance

Résolution 25-2005-03-14

Il est proposé par Nathalie Roulier appuyée par Martine Hubert-Meyer de lever la séance. Il est 21h.

Adopté unanimement.

Signature

Présidente

Responsable